

Communiqué de presse

Flottes automobiles

La FESP négocie avec FIAT des avantages d'achat et de location pour ses adhérents

- *La FESP négocie avec FIAT/ FCA France, jusqu'à 42 % de remise sur l'achat et la location de véhicules utilitaires et particuliers pour les flottes automobiles de ses adhérents.*

La FESP a signé avec FIAT / Groupe FCA France une convention de partenariat portant sur des avantages à l'achat ou la location de véhicules de société adaptés aux besoins des intervenants au domicile des particuliers.

La Fédération du service aux particuliers (Fesp) renforce son offre de service auprès de ses adhérents et de ceux de ses syndicats membres. Les structures dont les intervenants et salariés travaillent au domicile de leurs clients expriment des besoins en véhicules adaptés à leurs activités. De son côté FIAT commercialise une gamme de produits répondant aux différentes attentes des entreprises.

Accéder à une flotte automobile adaptée

Les Sociétés adhérentes à la FESP ou à l'un de ses syndicats ou groupements adhérents, bénéficient de conditions privilégiées concernant l'acquisition et la location de véhicules des marques Fiat, particuliers ou utilitaires et Jeep. La liste des véhicules et des remises accordées est définie et transmise sur demande à chaque adhérent. Ces conditions s'appliquent sur les véhicules particuliers et utilitaires commercialisés par l'intermédiaire de Distributeurs agréés du Groupe.

La Fesp accompagne ses adhérents et leurs salariés

La convention de partenariat es conditions privilégiées concernent autant l'acquisition que la location de véhicules de marque FIAT, FIAT professional et Jeep, particuliers ou utilitaires. La liste des véhicules et des remises accordées est préalablement définie et transmise sur demande à chaque adhérent.

Visualiser la vidéo de présentation du partenariat Fesp / FCA France sur le site de la Fesp : <http://www.fesp.fr/video/partenariat-fesp-fiat-fca-france>

En savoir plus : 01 53 85 40 80 – accueil@fesp.fr